



Procès-verbal décisionnel

de l'Assemblée des Délégués de la FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE (FFH) du 16 avril 2005 au Kursaal de Berne

Ordre du jour:

1. Appel et salutations
2. Élection des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AD du 20 mars 2004
5. Adoption du rapport annuel du Président
6. Adoption des comptes 2004 et du rapport des contrôleurs, et décharge au comité
7. Lecture du rapport annuel de la commission technique
8. Lecture du rapport annuel de la secrétaire du LOH
9. Approbation du budget
10. Fixation des cotisations et rétribution à la FFH
11. Recours à l'AD de la FFH des sections suivantes:
 - Ebocat -skk
 - Katzenfreunde Luzern und Zentralschweiz
 - Rassekatzen Vereinigung Ostschweiz
 - Société Suisse du Chat de Race
 - Katzenclub Züri –Leu
12. Divers

Présents CC: Monsieur Alfred Wittich, Président
Madame Eva Wieland-Schilla Secrétaire
Madame Joëlle Pillonel, Caissière
Monsieur Sandro Chiavuzzo, Assesseur
Madame Denise Brügger, Secrétaire du LOH
Monsieur Dietrich Schilling, Président de la commission technique
Madame Henriette Mannes, Membre d'honneur du CC et de la CT

Excusé CC: Monsieur Martin Wahl, Vice-président

Délégués présents:

Katzenclub Aargau-Solothurn, KAS	Monsieur Jürg Hunziker Monsieur Rolf Vöhringer Madame Pia Berger
Katzenclub beider Basel, KCbB	Madame Denise Kölz Monsieur Andreas Gort (sans 3ème délégué)
Katzen- & Edelkatzenclub Bern, KECB	Monsieur Jürg Keller Madame Therese Ramseyer
Ebocat SKK	Monsieur René Fagioli Madame Trudy Oberholzer Madame Stephanie Feyfar
Société Féline Genevoise, SFG	Monsieur Jacques Godier Monsieur Raynald Geiser (sans 3ème délégué)

Katzenfreunde Luzern & Zentralschweiz, KLZ	Madame Monica Kämpel Madame Cynthia Zaug Madame Irmgard Tompich Madame Sarah Runzis (sans 2ème délégué) Madame Liliane Lavanchy Monsieur José Barbezat Madame Françoise Santschy Monsieur Rolf Neurohrer Madame Brigitte Neurohrer (sans 3ème délégué) Monsieur Bruno Scherer Madame Sandra Achermann Madame Sandra Hug Madame Nelly Brosselard Monsieur Carlo Scolari Monsieur Claude Grangier Madame Catherine Meyer-Körber Monsieur Bruno Bedoni Madame Louise Hofstetter Monsieur Bruno Grassi (sans 3ème délégué)
Cat Club des Montagnes, CCM	
Société Féline Neuchâtel-Jura, SFNJ	
Rassekatzenvereinigung Ostschweiz, RKVO	
Société Suisse du Chat de Race, SSC Schweizerische Gesellschaft für Rassekatzen, SGR	
Società Felina Ticinese, SFT	
Cat Club Vaud, Valais & Fribourg, CCVV+F	
Katzenclub Züri-Leu, ZL	

1. Appel et salutations

Le président, Alfred Wittich, salue les participants et ouvre l'assemblée à 10h.10

Les délégués du Tessin ne sont pas encore arrivés.

Nombre de voix: **34**, Majorité absolue: **18**, Majorité des 2/3: **23**.

Alfred Wittich constate que l'invitation et l'ordre du jour ont été envoyés conformément aux statuts. Il remercie le SSC qui offre les boissons pendant l'assemblée ainsi qu'un apéro. Il remercie également, par avance, les deux traductrices.

2. Scrutateurs

Jürg Keller, en tant que nouveau président du Cat-Club de Berne, est élu à l'unanimité. Monsieur Bruno Grassi apportera le microphone aux intervenants.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'AD du 20.03.2004

Jürg Keller remarque que le procès-verbal a été envoyé trop tard et souhaite qu'à l'avenir le délai prévu par les statuts soit respecté.

Votation: 32 oui, 2 abstentions.

5. Adoption du rapport annuel du président

Il n'y a pas de remarque.

Votation: 30 oui, 3 abstentions, 1 non.

Les délégués du Tessin sont arrivés, ce qui porte le nombre de voix à 36, la majorité absolue à 19 et la majorité des 2/3 à 24.

6. Adoption des comptes 2004, du rapport des contrôleurs et décharge au comité

Comptes: Madame Joëlle Pillonel commente les comptes.

Votation: 36 oui.

Rapport des contrôleurs:

Votation: 36 oui.

Décharge au comité:

Votation: 36 oui.

7. Lecture du rapport annuel de la commission technique

Comme le rapport du président de la CT n'a pas été envoyé aux sections avec les autres documents pour l'AD et que tous ne l'ont pas reçu, la lecture en est demandée.

8. Lecture du rapport annuel de la secrétaire du LOH

Alfred Wittich constate que le rapport a été envoyé conformément aux statuts. Il propose de renoncer à la lecture, ce qui est accepté.

9. Approbation du budget 2005

Joëlle Pillonel commente le budget. Jürg Hunziker demande que le bonus pour la secrétaire du LO soit supprimé. Il y a une votation sur cette suppression :

Votation: 6 oui, 4 abstentions, 25 non, une voix manque.

Le mot « bonus » sera remplacé dans le budget par l'expression « bonus unique »

Votation: 32 oui, 1 abstention, 3 non

Avec cette correction, le budget est accepté.

10. Fixation des cotisations et rétributions à la FFH pour 2005

Proposition du KcbB, Denise Kölz, de réduire la cotisation annuelle de 5 CHF à 4 CHF.

Votation: 6 oui, 3 abstentions, 27 non.

Votation sur les rétributions actuelles: 33 oui, 3 abstentions.

Ainsi les différents montants restent comme avant.

11. Recours à l'AD de 5 sections de la FFH

Le KAS propose de rejeter le recours en arguant que cette affaire ne concerne pas l'AD.

Votation: 7 oui, 7 abstentions, 22 non.

La proposition du KAS est donc refusée.

Votation sur l'article 1 : 29 oui, 7 non.

Votation sur l'article 2 : 30 oui, 1 abstention, 5 non.

Ces articles entreront en vigueur 30 jours après la parution du procès-verbal.

Votation: 27 oui, 5 abstentions, 4 non.

12. Divers

Rolf Voehringer (KAS) déclare ne pas être d'accord avec la décision du CC de modifier rétroactivement le règlement du « Meilleur chat suisse ».

Le président explique la nécessité des changements, particulièrement la suppression des points obtenus à l'étranger car les procédures des BIS ne sont pas les mêmes dans tous les pays.

Jürg Hunziker (KAS) critique la décision du CC concernant le refus d'autoriser Madame Denise Kölz à utiliser l'ordinateur portable de la FFH lors des expositions.

Le président explique les faits qui ont conduit à la prise de cette décision et regrette que le vice-président, à qui incombe la responsabilité de ce matériel, ne soit pas là pour prendre position.

Cette question sera rediscutée lors de la prochaine séance du CC.

Trudy Oberholzer (Ebocat) constate que le procès-verbal de la CT est toujours envoyé trop tard et demande donc qu'à l'avenir, il soit communiqué dans les délais statutaires.

12h.30 Alfred Wittich remercie tous les participants et clôt l'assemblée des délégués

Pour le procès-verbal :

Eva Wieland-Schilla, Lausanne, le 3.05.2005

